ESPEDAILLAC

Bulletin municipal d'informations n° 24 **décembre 2019**

LE MOT DES ÉLUS

Nous venons à peine de tourner les dernières pages de l'agenda 2019 que se profile déjà une nouvelle année.

L'année 2019, hélas, aura vu beaucoup de nos compatriotes nous quitter.

Dans le même temps, bon nombre de nouveaux habitants ont rejoint notre commune, preuve s'il en est de l'attractivité dont elle bénéficie.

Attractivité… liée à l'implication de l'ensemble de la population, de la municipalité, de nos associations, des bénévoles de la bibliothèque et du point multimédias….. par ailleurs reconnue par les internautes dans le cadre du concours « village accueillant ».

2019 a vu également le départ en retraite de notre secrétaire de Mairie, Danièle GARDOU, pour un repos bien mérité après 16 années au service de la commune. Elodie GALLAND la remplacera dans cette fonction et nous lui souhaitons la bienvenue.

Un grand merci aussi à toutes les personnes qui, à l'occasion des fêtes de fin d'année, ont embelli notre village lui donnant ainsi un caractère festif.

Au seuil de cette nouvelle année, je vous présente, au nom de l'équipe municipale et en mon nom, mes vœux les plus sincères de santé, bonheur, réussite, et épanouissement personnel pour vous et l'ensemble de vos proches.

Gérard MAGNÉ,
Maire d'Espédaillac

ETAT CIVIL 2019

Naissances

- Enola LATKA le 21 avril à Villefranche-de-Rouergue

Mariages

- Geneviève SEGOT et Alain SCHEUIR le 13 avril
- Elodie BOUQUEY et Guillaume ATROCHE le 22 juin
- Nicole MARY et Alain SIMMONS le 29 juin
- Marie-Cecile PRUNET et Bernard COL le 27 juillet
- Sylvie CEPEDE et Yves BAISSAC le 24 août

Décés

- Paul-Gabriel SEGALA le 08 février
- Joseph SEGALA le 16 mars
- Philippe DUCHENNE le 25 mars
- Robert DORANGE le 09 mai
- Marguerite CAVALIÉ le 12 juin
- Eugenie VIDAL le 11 octobre
- Lionel BROCARD le 14 octobre
- Guy LABANHIE le 22 octobre
- Renée DELFAU le 24 octobre
- Jeannette ROUGEYROLLES le 03 décembre

Nouveaux Habitants

- Mme CIPIÈRE Laura *(locataire maison Beauville)*
- Mr et Mme DORÉMUS Gérard et Isabelle *(Place Del Sol)*
- Mr et Mme GALLAND Alex et Élodie et leurs deux enfants *(Le Pouget)*
- Mr HIVERT Sébastien *(locataire mairie)*
- Mr et Mme HURTER Joël et Christine *(mas de Garel)*
- Mr et Mme HURTER Luc et Morimousso et leurs trois enfants *(locataires maison Baissac-Cépède)*
- Mme ROS Jade et Mme DUBOURG Thaïs *(locataires maison Valery)*
- Mr LATKA Florent et Mme FLAJOLET Diana et leur fille *(locataires maison Beauville-Bedou)*
- Mr et Mme LUBIN Didier et Valérie *(Ruéjouls)*
- Mme SIGNAC Amandine et sa fille *(locataire maison Beauville-Bedou)*
- Mr POUTRAIN Laurent et Mme SOREL Anne *(Sullé locataire maison Richard)*
- Mr THÉRONDEL Philippe *(Le Caussanel)*
- Mr TOLU Maxime *(locataire maison Rossignol)*
- Mme FOGARIZZU Marion et sa fille (Mas de Mérigues)
- Mr WIDENMANN Jacques (Le Pouzarnel)
- Mr LEGRAND Philippe (Combe Rouge)

ESPEDAILLAC

Rédacteur : Gérard Magné
Mise en page : Danièle Gardou et Bernard Cavalié
IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique

UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Danièle GARDOU, secrétaire de Mairie depuis 2003, faisant valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2019, le choix de sa remplaçante s'est porté sur Elodie GALLAND, actuellement secrétaire de mairie à Maussane les Alpilles (13).
Elle assurera également le secrétariat des communes de **Orniac** et **Sénaillac** et sera domiciliée à Espédaillac où sa famille vient d'acquérir une habitation.
Le pot de départ à la retraite de Danièle GARDOU sera organisé le vendredi 24 janvier à 17h30 à la salle des fêtes de Sénaillac. Vous êtes invité (e) à y participer et si vous le désirez, vous pouvez participer au cadeau qui lui sera offert ; une urne sera à votre disposition à la Mairie jusqu'au 15 janvier.

URBANISME 2019

Certificats d'Urbanisme : *12 demandes de simple information,*
4 demandes de CU opérationnel.
Déclarations Préalables : 11
Permis de Construire : 8

ESPÉDAILLAC (notre village récompensé)

La Commune d'Espédaillac a été lauréate du concours "*vive mon village*" organisé par La Dépêche et le Conseil départemental dans la catégorie « village accueillant » en compétition avec Cardaillac, Fontanes, St Martin le Redon. **Merci à toutes celles et tous ceux qui par leur vote ont contribué à cette distinction.**

LES LACS

Espédaillac dispose de dix lacs communaux (Lac d'Albert, Mas de Mérigues, Mas de Cormes, Sullé, Placerelle, Pouzarnel, Place del Sol, Pech Ventoux, Lacquissou et le Lac Grand). Six d'entre eux avaient déjà fait l'objet de travaux de restauration. 2019 aura vu l'étanchéification du *Lacquissou* et du *Lac Grand*, éléments emblématiques de notre patrimoine communal.
Cette opération, d'un montant de 25 000 € a été subventionnée par la Région, le Département et le Grand Figeac qui prendra en charge 50% de la part restant à charge de la Commune.
Est ouverte également une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine dont la collecte s'élève aujourd'hui à 2 680 €uros.

Merci aux généreux donateurs.

Si vous ne l'avez encore fait, vous pouvez contribuer jusqu'à fin janvier 2020. Rappel est fait que ces dons seront reversés à la Commune pour cette opération et peuvent donner lieu à une réduction d'impôts à hauteur de 66% de la somme versée.

ANIMATIONS ÉTÉ 2020

Sur proposition de la commission patrimoine, sont retenus :

- Le mai artistique avec : **« Les zozos de Peggy Renaud » Art Récup www.peguy-renaud.fr**
- La réalisation d'une exposition sur notre village en s'appuyant sur le travail réalisé par le CAUE du LOT : **Espédaillac: une forme urbaine et rurale**
- Un programme d'animations sur lequel nous aurons l'occasion de revenir

TRANSPORT A DOMICILE

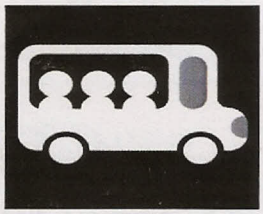

Le dispositif de transport à domicile a été reconduit par le Grand Figeac.
Les habitants de notre commune ont la possibilité de bénéficier les mercredis et samedis d'un transport « aller et retour vers Figeac » pour la modique somme de 4 €.

Mercredi : **départ 12 h 50 retour 16 h 45**
Samedi : **départ 7 h 45 retour 10 h 45**

Si vous êtes intéressés, vous téléphonez la veille avant 16 h au transporteur
(Cars Delbos tél : 05 65 34 00 70)

INAUGURATION DU SENTIER DE LA BREBIS

Voulu par la municipalité, ce sentier a pu se mettre en place grâce au soutien du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, avec l'aide financière de l'Europe, de la Région, du Département, du Grand Figeac et de la Commune. D'une longueur de 3,8 KM, il se veut ludique et familial au moyen de 15 panneaux apposés tout au long du parcours. Il permettra que ces éléments de notre patrimoine ne tombent pas dans l'oubli et constituera un élément important pour l'attractivité de notre commune.

TOITURE DE L'ÉGLISE

Des travaux de réfection d'une partie de la toiture de l'église ont été réalisés cet automne

VOIRIE 2020

Le Conseil Municipal a décidé de retenir pour 2020 la réfection du chemin de Ginouillac. Ces travaux seront en principe effectués au printemps ainsi que du point à temps sur les chemins qui le nécessitent.

INFOS

275 : c'est le nombre d'habitants à Espédaillac fin 2019 (source INSEE).

Projets :

- Des jeux pour enfants aux abords du Lacquissou.
- Une boîte à livres aux abords de l'Oustal.

LA PLUVIOMÉTRIE 2019 (Olivier REYNAL)

ESPEDAILLAC - Pluviométrie de l'année 2019 en mm (1 mm = 1 litre/m2)

Le total est de 895 mm . La moyenne annuelle depuis 1990 est de 878 mm
Il a plu 128 jours c'est-à-dire environ 1/3 de l'année soit 7 mm par jour en moyenne .
Cet automne est le plus pluvieux depuis 1990 : il est tombé 444 mm soit presque 50% du total

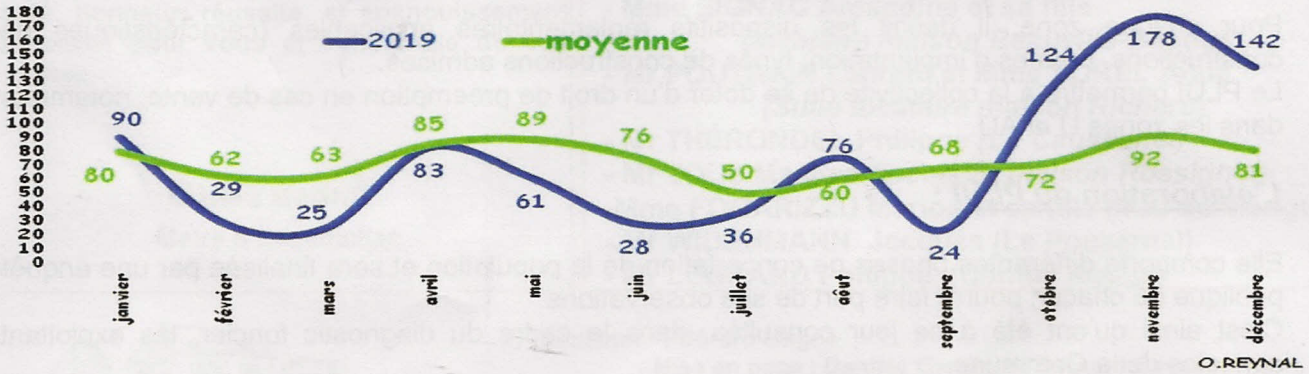

Le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) *par Gérard MAGNÉ*

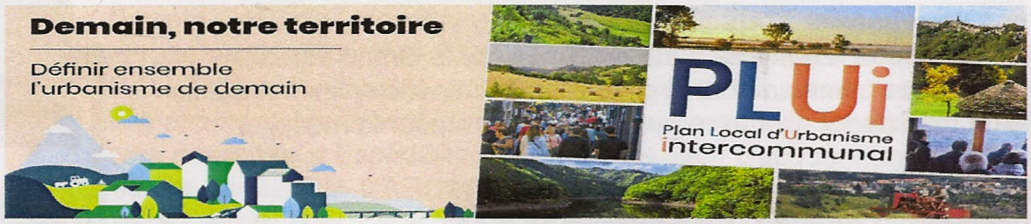

La Commune dispose actuellement d'une Carte Communale établie en 2006.
Ce document d'urbanisme définit tout simplement les zones constructibles et les zones non constructibles (dans lesquelles seules sont autorisées les constructions liées à l'activité agricole, les extensions de constructions existantes et les aménagements de locaux annexes de faible superficie...)
Ce document ne permet pas à la commune de bénéficier d'un droit de préemption en cas de vente d'un bien.
Cette carte communale sera remplacée dans les années qui viennent (2022-2023) par le PLUI qui a été prescrit par la Communauté de Communes du Grand Figeac, dotée de la compétence urbanisme.
Le PLUI concernera donc les 92 communes du Grand Figeac.

Les principales étapes du PLUI :

Le diagnostic territorial

En cours d'élaboration, il vise à établir un état précis de l'économie, de l'agriculture, de l'environnement, des paysages etc ... Il devrait être terminé au printemps 2020.

Le PADD

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable permettra de définir à l'échelle des dix années à venir les grandes orientations au niveau de l'aménagement du territoire du Grand Figeac et donc de notre commune (zones à urbaniser, équipements à prévoir, zones à protéger, zones naturelles etc...)

Le Zonage

Le PLUI comprend différentes catégories de zones qui seront affectées à l'ensemble des territoires communaux

- Les zones U

Ce sont des zones constructibles desservies par les réseaux ou susceptibles de l'être pour accueillir les constructions envisagées

- Les zones AU

Ce sont des zones à urbaniser, actuellement naturelles mais susceptibles d'être ouvertes à l'urbanisation

- Les zones A

Ce sont les zones agricoles où seules seront autorisées les constructions liées à l'activité agricole

- Les zones N

Ce sont des zones naturelles ou forestières à protéger en raison de la qualité des sites, des paysages etc...

Le règlement :

Pour chaque zone, il définit les dispositifs règlementaires applicables (caractéristiques des constructions, normes d'implantation, types de constructions admises....)
Le PLUI permettra à la collectivité de se doter d'un droit de préemption en cas de vente, notamment dans les zones U et AU.

L'élaboration du PLUI :

Elle comporte différentes phases de concertation de la population et sera finalisée par une enquête publique où chacun pourra faire part de ses observations.
C'est ainsi qu'ont été à ce jour consultés, dans le cadre du diagnostic foncier, les exploitants agricoles de la Commune.